



Changement de syndic avec travaux

Par **Piline**, le **19/10/2017** à **10:46**

Bonjour,
Je suis copropriétaire d'une petite résidence de huit appartements. Nous sommes gérés par un syndic professionnel qui ne fait pas son travail.
Le mandat, avec cette agence, prendra fin en juin 2018 donc nous effectuons des recherches afin de proposer en AG un nouveau syndic.
Or, il y a 3 mois, un mur non porteur qui se situe sous les balcons et qui sert de brise vue s'est fissuré. Il a donc fallu le détruire. Je souhaitais savoir s'il fallait mieux attendre de gérer les travaux du mur avant de partir de ce syndic ou terminer avec lui et donc repousser d'un an l'échéance?
Merci d'avance pour vos réponses,
Cordialement,
Pauline
XXXXX anonymisation